

BULLETIN D'ADHESION AU SNSP - 2022

NOM _____ Prénom _____

NOM de naissance _____

n°RPPS _____

Madame Monsieur Docteur Professeur Autre _____Spécialiste en exercice Spécialiste en formation Fonction et adresse professionnelles (pour les spécialistes en exercice) :

Fonction _____

Service _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tel portable _____

Adresse électronique _____

- Certifie être médecin spécialiste en exercice (qualification ordinale de santé publique ou titulaire du DES) ou interne de santé publique en formation
- Adhère au SNSP pour l'année 2022 et verse une cotisation annuelle de
 - 50 Euros
 - 25 Euros : membre d'un autre syndicat de médecins de santé publique, sur présentation du reçu ; médecin spécialiste sans exercice ou retraité.
 - 1 Euro : interne adhérent du CLISP ou d'association régionale d'interne de santé publique.

Fait à _____, le _____

Signature : _____

Les informations nominatives figurant sur ce bulletin font l'objet d'un traitement informatisé destiné à constituer un fichier des membres du SNSP, interne au SNSP, et donnent lieu aux droits d'accès et de rectifications prévus par la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général de protection des données, qui s'exercent auprès du SNSP.

*Cotisation **par chèque** (ordre SNSP) à renvoyer avec le formulaire au Dr Fourquet 11 rue de la Fuye 37520 La Riche.*

*Cotisation **par virement** au SNSP : RIB=30002 02243 0000079115Q 71, IBAN=FR72 3000 2022 4300 0007 9115Q71, BIC=CRLYFRPP ; renvoyer par ailleurs le formulaire par mail (florence.fourquet@univ-tours.fr).*

***Pour les internes** cotisant via leur association, renvoyer le formulaire par mail à florence.fourquet@univ-tours.fr.*

*Un **reçu fiscal** sera adressé en retour, permettant la déduction fiscale. Merci.*